

académie
Rennes



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rennes, le jeudi 11 octobre 2018

Le Recteur

à

Monsieur Mostafa BOULIL
Coordonnateur INTER-FNEC-FP FO
35, rue d'Echange
35 000 RENNES

Rectorat

Division de
la Vie des
Établissements

Dossier suivi par
Frédéric GLOAGUEN

Téléphone
02 23 21 74 97

Télécopie
02 23 21 74 89

Frederic.gloaguen@ac-
rennes.fr

96, rue d'Antrain
CS 10503
35705 Rennes
cedex 7

Site internet
www.ac-rennes.fr

N/Réf. :
V/Réf. : Votre courrier .du 8 octobre 2018
Objet : Recrutement sur liste complémentaire Professeur des écoles.

Par courrier du 8 octobre 2018, vous appelez mon attention sur le nombre de recrutement de candidats inscrits sur liste complémentaire suite à des démissions constatées de lauréats de la liste principale.

Le décret n°90-680 du 1^{er} août 1990 relatif au statut particulier des professeurs des écoles précise en son article 8 que le jury établit une liste complémentaire de candidats afin de permettre le remplacement des candidats inscrits sur la liste principale qui ne peuvent pas être nommés ou qui sont démissionnaires.

Le jury académique a délibéré le 21 juin 2018 et a établi une liste de huit candidats inscrits sur la liste complémentaire du concours externe. Trois lauréats de la liste principale du concours externe n'ont pas pu prendre leurs fonctions à la rentrée 2018. J'ai donc compensé leur départ par le recrutement de trois candidats inscrits sur la liste complémentaire dès la rentrée.

Par ailleurs, deux démissions supplémentaires de lauréats affectés dans le département d'Ille-et-Vilaine m'ont été signalées. Elles seront compensées par un nouvel appel à la liste complémentaire.

Pour le Recteur
Secrétaire Général
Armande LE PELLEC-MULLER

Michel CANEROT